

Par courriel

Montréal, le 05 juillet 2018

Art 53-54

**Objet : Demande d'accès concernant les adresses suivantes : 11625, 55e avenue, lots  
: 1 510 491, 1 510 492, 1 510 565, 1 511 072, 1 511 204, 1 511 324, 1 511 325,  
Cadastre du Québec, (RDP/PAT) Montréal (Québec)**

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 14 juin, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

- Rapport d'intervention d'urgence, 07 novembre 2017, 3 pages

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nezha Boumchagdidin  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

pj

	<b>RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE</b> Centre de contrôle environnemental du Québec
	Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides Région : Montréal

### INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE

<b>1 Identification</b>			
Date de l'événement :	2017-11-03	Heure de l'évènement :	11 h 45
Date du signalement :	2017-11-03	Heure du signalement :	11 h 58
Date de l'intervention :	2017-11-03	Heure de début :	12 h 00
		Heure de fin :	13 h 00
Intervention effectuée par : Rachid Oumellil			
Accompagné par : <span style="float: right;">- + <input checked="" type="checkbox"/> SO</span>			

<b>1.1 Demande</b>	
N° de demande :	200394985
Type de demande :	Urgence
Objet de la demande :	Intervention d'Urgence-Environnement 2014-20?? - Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

<b>1.2 Intervention</b>	
N° d'intervention :	301273057
Type d'intervention :	Intervention d'urgence-environnement (téléphonique)
N° de gestion doc. :	7110-06-17-66023-388
N° de document :	401640242
But de l'intervention : Montréal/Sysco/Déversement d'environ 190 litres (50 gallons) de diesel au 11625, 55e avenue	
Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	

<b>1.3 Signalement</b>			
Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Alexandre Huot	Répartiteur	COG	Bur.:418-643-5678

<b>1.4 Produits en cause</b>								- + <input type="checkbox"/> SO
Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité	
Diesel	1202	3.3	Liquide	Approximative	190	Inconnue	litres	

<b>2 Lieu concerné par l'intervention</b>		- +
1	Nom du lieu : Sysco Canada Inc.	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu :	X2172785
	Type de lieu :	industrie
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 11625, 55e Avenue (R.-d.-P.) Montréal (Québec) H1E 2K2	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,645978796000:-73,560943356900		
Milieu impacté : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Sol Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input type="checkbox"/> Surface		

<b>3 Intervenant du lieu</b>					- +
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
Hybrid Logistic Solutions Inc.	Mandataire (transporteur)	100, Delta Park Brampton (Ontario) L6T 5E9	Y2185503	X2172785	

<b>4 Condition météo</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

<b>5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)</b>					- + <input type="checkbox"/> SO
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Art 53-54	Coordonnatrice SS et environnement- Sysco Québec	Cell.:514Art 53-54	

<b>5.1 Mode d'identification</b>		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de : la personne contactée		

<b>6 Photo numérique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

7 Grille d'intervention annexée  SO

8 Autre pièce annexée au rapport - +  SO

9 Équipement utilisé - +  SO

10 Échantillon - +  SO

11 Journal des opérations (rapport détaillé) - +

Date	Heure	Activités
1	2017-11-03	12h14
		14h05
		<b>De :</b> Rachid Oumellil <b>À :</b> Coordonnatrice SS
		J'appelle la coordonnatrice qui m'informe que le déversement s'est produit à cause d'un bris de conduite entre le réservoir de diesel et le moteur. Le déversement a cessé suite à la réparation de la conduite. La quantité déversée est estimée approximativement à 50 gallons (190 litres) de diesel. Le produit s'est déversé sur une surface asphaltée du quai de chargement, puis il s'est écoulé dans le l'égout municipal. La coordonnatrice ajoute que la récupération n'a pas encore débuté, étant qu'elle ne savait qui est le responsable de cette opération. Je réponds que dans le cas d'un déversement c'est l'article 9 du Règlement sur les matières dangereuses (RMD) qui s'applique. Par conséquent, le responsable du déversement doit sans délai procéder à la récupération du produit déversé et toute matière contaminée qui n'est pas nettoyée ou traitée sur place. Je demande à la coordonnatrice d'aviser les autorités de la ville de Montréal et je lui donne le n° de téléphone de la division des rejets industriel de la ville de Montréal soit 514-280-4330.
		Je rappelle la coordonnatrice qui m'informe que la ville a été avisée, un inspecteur sera sur place dans la prochaine heure et que le service d'incendie de la ville est sur place. Elle ajoute que, la compagnie « MD-UN » a été mandatée pour la récupération du produit. questionné sur le nom de la compagnie de transport propriétaire du camion causant le déversement, la coordonnatrice me répond que c'est la Cie « Hybrid Logistics » de l'Ontario.

12 Vérification complémentaire à l'intervention  SO

Le 6 novembre 2017,  
Je reçois par courriel de coordonnatrice les bons de disposition des déchets solides (absorbants) issus de la récupération du diesel déversé. Ces derniers ont été acheminés à « Solva-Rec » qui est autorisé par le Ministère à les recevoir.

Le 6 novembre 2017,  
J'appelle la coordonnatrice pour lui demander la quantité de produits qui a été pompée le cas échéant (messengerie).  
La coordonnatrice me laisse un message vocal m'indiquant que 10 000 litres d'eaux huileuses ont été pompés puis acheminés chez la compagnie « H<sub>2</sub>O ».

13 Conclusion

La récupération du produit déversé est complétée.

14 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés - +  SO

15 Autres éléments pertinents  SO

<input type="checkbox"/> Rapport de caractérisation à venir	<input type="checkbox"/> Résultats d'analyse à venir
<input type="checkbox"/> Récupération et décontamination	<input type="checkbox"/> Plan de caractérisation à déposer
<input type="checkbox"/> Rapport d'évènement à venir	<input checked="" type="checkbox"/> Preuves de disposition à venir
<input type="checkbox"/> Utilisation fond d'urgence	Coûts : \$
<input type="checkbox"/> Autre :	

16 Recommandations

Ainsi, je recommande de s'assurer de recevoir les preuves de disposition des eaux huileuses.

Rédigé par : Rachid Oumellil	Fonction : Intervenant d'Urgence-Environnement
Signature :	Date de signature : 2017-11-03

17 Vérification du rapport	
Approuvé par : André Ménard	Fonction : Coordonnateur Urgence-Environnement
Signature :	Date : 2017-11-07
Commentaires :	